

N° Étudiant

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro de 8 chiffres figurant sur votre carte d'étudiant

Mme M. NOM de naissance :

NOM d'usage :

Prénom : Date de naissance : / /

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

: :

Inscrit(e) en composante / Faculté / UFR :

Diplôme préparé : Discipline :

DOCUMENTS A JOINDRE IMPÉRATIVEMENT

- Attestation de paiement et situation comptable (document disponible sur votre ERNEST)
- Photocopie du/des bulletin(s) de salaire justifiant des 100 heures effectuées
- R.I.B. (Relevé d'Identité Bancaire) exclusivement au nom et prénom de l'étudiant(e)



100 heures de vacances effectuées au minimum

En cochant ces cases, je reconnais avoir pris connaissance des conditions :

- La période de prise en compte des heures travaillées sont du 1er août 2023 au 31 juillet 2024
- La date limite de dépôt de la demande de remboursement est fixée au 31 octobre 2024
- Avoir effectué au moins 100 heures en qualité de vacataire au cours de la période du 1er août 2023 au 31 juillet 2024
- Demande le remboursement des droits de scolarité versés au titre de mon inscription 2023-2024
- Le remboursement des droits de scolarité ne concerne que les diplômes nationaux

A le,

Signature de l'étudiant :

Paiement en : 1 fois 3 fois échancier

Cadre réservé à l'administration

Dossier incomplet (date de relance) : Date :

Date et signature du Directeur de composante ou la D.E.S :

A l'attention de Mme. Emmanuelle TARALL

e.tarall@unistra.fr

03.68.85.63.67